



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 112678

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les revendications exprimées par la Confédération française des retraités (CFR). Dans le cadre du maintien à domicile, la CFR se dit davantage favorable au mode « prestataire », plutôt qu'aux modes « gré à gré » ou « mandataire » et elle souhaite que le montant de l'aide apporté par l'allocation personnalisée d'autonomie soit basé sur les tarifs du mode prestataire dans un souci de cohérence et de facilité d'accès à ce type de service. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112678

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 2006, page 12919